

COMMUNE DE CASTRES
DEPARTEMENT DU TARN

MISE A JOUR N°24 Arrêté du Maire du 5 janvier 2023

Mise à jour du contenu de l'annexe n° 4 du P.L.U. relative aux servitudes d'utilité publique suite à l'arrêté préfectoral en date du 4 octobre 2022 portant inscription au titre des monuments historiques du Groupe scolaire Villegoudou sur la Commune de CASTRES

Liste des pièces du dossier

1. Arrêté du Maire du 5 janvier 2023
2. Liste des pièces du dossier de P.L.U. après mise à jour n° 24
3. Arrêté préfectoral en date du 4 octobre 2022 portant inscription au titre des monuments historiques du Groupe scolaire Villegoudou sur la Commune de CASTRES
4. Liste des servitudes d'utilité publique après mise à jour n° 24
5. Servitudes AC1 relatives à la conservation du patrimoine – Monuments historiques -État des lieux avant arrêté préfectoral du 4 octobre 2022 portant inscription au titre des monuments historiques du Groupe scolaire Villegoudou
6. Servitudes AC1 relatives à la conservation du patrimoine – Monuments historiques -État des lieux après arrêté préfectoral du 4 octobre 2022 portant inscription au titre des monuments historiques du Groupe scolaire Villegoudou